



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 27 juin 2019

- Assemblée plénière - **Budget participatif « Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation » : Les citoyens appelés à proposer leurs projets**

Les élus régionaux réunis en Assemblée plénière sous la présidence de Carole Delga, ce jeudi 27 juin à Montpellier, ont adopté la création de budgets participatifs. Le budget participatif « Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation » est sur le point d'être lancé, pour accompagner des solutions nouvelles pour le développement des territoires de montagne imaginées par leurs habitants à partir du 1^{er} juillet, et sélectionnées par les citoyens d'Occitanie. Le budget participatif « Ma solution pour le Climat », quant à lui, débutera en septembre prochain.

La Région Occitanie, résolument engagée dans un nouveau contrat démocratique avec les citoyens, souhaite accorder une place importante à l'intervention citoyenne dans les processus de conception, de décision et d'évaluation des actions de la collectivité régionale. En mars 2018, avec le vote de la Charte Régionale de la Citoyenneté Active, la Région a pris l'engagement d'étendre les démarches de budgets participatifs à l'ensemble des citoyens d'Occitanie et à l'ensemble des compétences régionales. Si les budgets participatifs sont un des exercices les plus développés par les communes, la démarche est une première à l'échelle d'une Région française.

Le budget participatif « **Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation** », doté de **1,2M€ sur 2 ans (2019-2020)**, vise à faire participer les citoyens d'Occitanie et à les mobiliser autour de projets innovants pour les territoires de montagne. Ils sont ainsi appelés à imaginer et à proposer des projets d'intérêt collectif qui répondent aux problématiques des massifs montagnards, qu'il s'agisse de la préservation de l'environnement, de l'alimentation, de la valorisation des filières locales, du lien social, de la mobilité ou encore de la valorisation des ressources locales.

« La montagne est omniprésente en Occitanie, Elle couvre plus de la moitié de notre territoire et plus de 1,2 millions d'habitants y vivent. La montagne forge l'identité de ses habitants qui ne la considèrent pas comme un handicap mais bien comme une force. Ensemble, nous pouvons relever tous les défis que constituent l'accès aux services publics, à l'emploi ou encore la sauvegarde de la biodiversité. C'est pourquoi, après une année d'échanges et de co-construction au sein du Parlement de la Montagne, nous avons choisi de confier l'initiative aux citoyens qui souhaitent concevoir des projets innovants et qui répondent à leurs besoins du quotidien » a notamment déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Un budget participatif qui place l'innovation et le citoyen au cœur du Plan Montagne

Le Plan montagne s'articule autour de l'innovation, thématique transversale proposée pour mobiliser les territoires et leurs habitants et expérimenter avec eux des solutions nouvelles. Il s'agit de co-construire une montagne accueillante, solidaire, attractive par son cadre de vie, et innovante grâce à ses forces et ses atouts, afin d'en faire un lieu privilégié des transitions écologique et énergétique.

La conformité administrative des candidatures déposées sera validée par les services de la Région et celles qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité seront réorientées. Une modulation sera de même opérée afin que chaque territoire soit représenté. Dans un second temps, à partir d'octobre 2019, les différents projets seront soumis à l'ensemble des citoyens d'Occitanie de plus de 15 ans, sans condition de nationalité à l'issue d'une campagne de présentation et de promotion de chacun d'entre eux. Les citoyens seront chargés de répartir les 1,2M€ entre les différentes initiatives déposées en votant pour leurs projets coup de cœur. La Région financera et accompagnera les projets lauréats retenus.

Bientôt le budget Participatif Citoyen « Ma solution pour le Climat »

Face à la crise écologique actuelle liée au dérèglement climatique et à la dégradation de l'environnement, la Région Occitanie lancera en septembre prochain son budget participatif pour le climat, qui s'inscrit dans son ambition de devenir la première région à énergie positive à l'horizon 2050.

Ce budget de 6 M€ permettra de faire émerger et de mettre en œuvre sur le territoire régional de nouvelles solutions citoyennes en matière d'atténuation/ou d'adaptation au changement climatique. L'objectif est de financer des projets concrets et rapidement réalisables, portant sur l'expérimentation de solutions innovantes imaginées par les citoyens en lien avec différents acteurs pouvant en assurer la mise en œuvre.

Le public jeune, particulièrement mobilisé lors des récentes marches pour le climat, est notamment ciblé dans cette démarche, avec la constitution d'une catégorie « jeune / étudiant ».

Infos pratiques : comment proposer un projet au budget participatif ?

Qui ?

Les budgets participatifs s'adressent à tous types de porteurs de projets qu'ils soient individuels ou collectifs, publics ou privés (associations, entreprises, collectivités, collectifs d'habitants, coopératives, centres de formation...).

Quand ?

- **Budget participatif « Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation »** : du 1^{er} juillet jusqu'au 16 septembre 2019 (une deuxième période de dépôt de projets sera ouverte par la suite).

- **Budget participatif « Ma solution pour le Climat »** : à partir de Septembre 2019.

Où déposer son projet ?

Les citoyens d'Occitanie sont appelés à déposer leurs projets sur la plateforme : www.laregioncitoyenne.fr

+ *d'infos sur le Parlement* : www.laregion.fr/Parlement-de-la-Montagne

+ *d'infos sur le Plan Montagne* : www.laregion.fr/Plan-Montagnes

■ **Contact presse :**

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr